

Martin pêcheur d'Europe

Alcedo atthis

Code Natura 2000 : A 229

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : en déclin

Liste rouge nationale : à surveiller

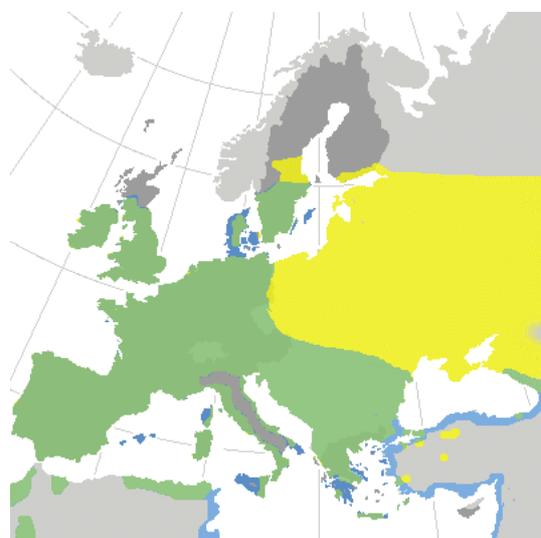
Liste rouge LR : non précisé

Description de l'espèce

Ne peut être confondu. Seul représentant des alcéidinidés en Europe, il se reconnaît très bien à son plumage bleu aux reflets vert sur le dessus et orange vif sur le dessous. On distingue le mâle de la femelle seulement par la base orangée de la mandibule inférieure. Son vol est très rapide, rectiligne et le plus souvent au plus près de l'eau. C'est souvent son cri perçant ("Tih") émis en vol qui permet à l'observateur de l'admirer.



Répartition en Europe



Jaune = estivant; Vert = sédentaire; Bleu = hivernant

Ecologie

- Habitat : Ripisylve et roselières en bordure de cours d'eau à faible courant ou de lac avec une turbidité peu importante lui permettant d'apercevoir ses proies.
- Alimentation : petits poissons ou larves de batraciens qu'il pêche à l'affût sur un perchoir au dessus de l'eau.
- Reproduction : niche dans un terrier creuser dans une berge du cours d'eau ou dans un chablis. [mars-juillet]
- Migration : Une partie des populations les plus nordiques et continentales vont hiverner jusqu'en Afrique du Nord.

Effectifs

(Effectifs min - max de 1999-2004/ effectif 2004)

	Bages - Sigean	La Palme
Nicheur strict	1?	-
Hivernant	? / 15	? / 5

Distribution et tendance en France et en LR

L'espèce est largement distribuée sur tout le territoire français. Les effectifs reproducteurs sont fluctuants (sensibilité aux rigueurs hivernales, faible taux de survie même à l'état adulte). Les populations septentrionales et orientales hivernent en partie dans la partie Sud de l'aire de répartition dont la région LR.

Bilan sur le complexe lagunaire de Bages-Sigean

❖ Etat de conservation

L'espèce a niché au début des années 90 sur le Canal de la réunion. Depuis, une seule reproduction possible est signalée sur le site en 2004 (observation d'un oiseau en mai 2004). Par contre, celui-ci est exploité par de nombreux individus en hivernage. Le comportement non grégaire et très discret de l'espèce ne permet qu'une évaluation des effectifs sans tendance remarquable.

❖ Caractéristique de l'habitat

Le site utilisé en période de reproduction est l'embouchure de la Berre qui, de part son couvert végétal largement arboré, la présence d'un cours d'eau douce permanent et de quelques berges érodées, est le seul site favorable à la nidification de l'espèce. Les galeries de Tamaris, de Frêne, les linéaires de cannes de Provence ou même de roseaux bordant les lagunes et les différentes pièces d'eau du site sont exploités comme poste d'affût par les populations hivernantes.

❖ Menaces

- La pollution des eaux et/ou l'augmentation de leur turbidité;
- Les aménagements hydrauliques (reprofilage de berge, enrochement, ...);
- Les destructions de linéaires arbustifs suivant le chevelu hydraulique.

❖ Mesures de gestion

- Favoriser des pratiques agricoles raisonnées sur le bassin versant;
- Faire laguner les eaux (d'origine agricoles ou urbaines) en provenance du bassin versant;
- Limiter les travaux hydrauliques sur l'embouchure de la Berre;
- Effectuer des entretiens doux des linéaires arbustifs;
- Planter de nouvelles haies le long du chevelu hydraulique.

❖ Interaction avec d'autres espèces

Cette gestion semble favorable aux ardéidés arboricoles, mais aussi à l'ensemble des oiseaux d'eau du site profitant ainsi d'une amélioration de la qualité des eaux.